



ur.ufap.guadeloupe@gmail.com

DE QUI SE MOQUE T'ON ?

LA DIRECTION DU SPIP GUADELOUPE N'A-T-ELLE PAS AUTRE CHOSE À FAIRE QUE DE RÉPONDRE AUX TRACTS SYNDICAUX ?

Baie-Mahault, le 22 septembre 2026

Par courrier en réponse au tract du bureau local **UFAP UNSa Justice SPIP Guadeloupe**, intitulé « Formation validée vs formation annulée : cherchez l'erreur », la Direction tente d'informer l'ensemble des personnels du SPIP de Guadeloupe et des Îles du Nord sur les raisons de l'annulation d'une formation, en invoquant notamment des contraintes budgétaires.

Une réponse qui interroge, tant sur le fond que sur la forme.

Après la rédaction d'une déclaration liminaire, la Direction semble désormais avoir pris l'habitude de répondre systématiquement aux écrits de **l'UFAP UNSa Justice** par des courriers de trois à quatre pages.

Pendant que les représentants du personnel alertent sur les conditions de travail, les risques psychosociaux, la dégradation du dialogue social et les difficultés rencontrées quotidiennement par les agents, la Direction semble consacrer une énergie considérable à répondre aux communications syndicales.

LE SPIP DE GUADELOUPE N'A JAMAIS CONNU UNE TELLE DÉGRADATION DU DIALOGUE SOCIAL !

Les personnels constatent une dégradation préoccupante de leurs conditions de travail et des risques psychosociaux. Face à cette situation, **l'UFAP UNSa Justice** continuera à exercer pleinement son mandat : **alerter, dénoncer, défendre et proposer**.

N'en déplaise à certains, notre organisation professionnelle ne se laissera **ni museler, ni intimider**.

Nous continuerons à porter la voix des agents et à dénoncer ce que nous considérons comme des pratiques managériales délétères, ainsi que le mépris ressenti par les personnels.

S'il n'y a aucun changement du mode de fonctionnement managérial, vécu aujourd'hui par les personnels comme toxique et délétère, nous assumerons pleinement nos responsabilités. **L'UFAP UNSa Justice** ne reculera pas.

Nous irons jusqu'au bout de notre démarche pour défendre les personnels, leurs conditions de travail et leur dignité professionnelle. Nous continuerons à dénoncer les situations qui doivent l'être, à interpeller la Direction et à utiliser tous les moyens dont disposent les représentants du personnel pour faire respecter les droits et les intérêts des agents.

Vous pouvez répondre à nos tracts.

Vous pouvez multiplier les courriers.

Mais vous ne musellerez pas notre organisation professionnelle.

Nous serons debout, aujourd'hui comme demain, pour défendre les agents.

Encore une fois, lorsque des économies doivent être réalisées, ce sont les agents et leur formation qui semblent devoir en faire les frais.

Pourtant, dans le même temps, les déplacements et autres dépenses de la Direction sont-ils soumis aux mêmes restrictions ? La question mérite d'être posée.

La formation professionnelle n'est pas un luxe. Elle participe directement :

- Au développement des compétences ;
- À l'adaptation aux évolutions de nos missions ;
- À la qualité du service public ;
- À la sécurité et aux conditions d'exercice des personnels.

Pour **L'UFAP UNSa Justice**, il est hors de question que la formation des agents devienne la première variable d'ajustement dès lors que des contraintes budgétaires sont invoquées.

CHACUN DOIT RESTER DANS SON CHAMP DE COMPÉTENCES !

L'organisation et la mise en œuvre des formations relèvent du Pôle Interrégional de Formation Antilles-Guyane (PIFAG). La fiche de poste du responsable de formation prévoit notamment la mise en œuvre des plans de formation ainsi que l'organisation des stages.

Il n'appartient donc pas au SPIP de se substituer au PIFAG dans l'organisation des formations, ni de rechercher des solutions alternatives qui auraient pour conséquence de transférer sur le service une charge qui ne relève pas de ses missions.

Encore moins lorsque ces solutions conduisent à mobiliser le budget de fonctionnement du SPIP pour financer des formations qui devraient relever du dispositif de formation professionnelle.

L'UFAP UNSa Justice exige :

- **La transparence sur les arbitrages budgétaires.**
- **Une réelle équité dans l'application des restrictions budgétaires.**
- **Le respect du champ de compétences de chacun.**
- **Le maintien d'une véritable politique de formation permettant aux agents de développer leurs compétences et d'exercer leurs missions dans de bonnes conditions.**

LA FORMATION DES AGENTS N'EST PAS UNE DÉPENSE SUPERFLUE ! LE SERVICE PUBLIC A BESOIN D'AGENTS FORMÉS, PAS D'AGENTS SACRIFIÉS !

Lorsque des économies doivent être réalisées, elles doivent concerner tout le monde et ne pas reposer systématiquement sur les personnels de terrain.

L'UFAP UNSa Justice continuera à jouer pleinement son rôle de défense des intérêts des agents. Dès lors, les représentants du personnel sont dans leur rôle lorsqu'ils alertent, questionnent et dénoncent les décisions qui impactent les personnels.

Nous ne nous taisons pas.

Nous ne nous laisserons pas museler.

Nous ne reculerons pas.

NOUS RESTERONS DEBOUT !

NOUS ASSUMERONS NOS RESPONSABILITÉS !

ET NOUS IRONS JUSQU'AU BOUT DE NOTRE DÉMARCHE POUR LES PERSONNELS !

Pour le bureau régional UFAP UNSa Justice

Jean-Jacques RACAMY

Ingrid GUSTAVE